

info'com-cgt
TOUS UNIS DANS UN MÊME SYNDICAT



Coordination syndicale 1^{er} bilan



Les trois dernières années ont été fertiles en événements marquants qui ont impacté la vie de la Sacijo. La Coordination syndicale élue le jeudi 15 novembre 2012, dans une configuration nouvelle regroupant Info'Com-CGT, le SIP et le Syndicat des correcteurs, a été confrontée aux conséquences de l'arrêt du JO papier et de la déclinaison, pour nos secteurs, de la politique d'austérité menée par le Gouvernement. Ce premier quatre pages « élections » retrace ces différents épisodes, les actions menées, les réponses apportées...

Le bureau de placement permet traditionnellement de compenser la passe maladie/vacances. Grâce au système des journées de solidarité – qui a remplacé le partage, il y a 3 ans – la mobilisation des camarades permet aujourd’hui de faire travailler 14 suiveurs dans des conditions les meilleures possibles. Le succès de ce système est une des grandes réussites de cette mandature. Merci à tous.

En 2012, le changement de la rotative a pour principal objectif de compenser la baisse des tirages des publications régaliennes (JOLD, BODACC, Questions, Débats...) et la dématérialisation des BOAMP par l’apport d’une nouvelle charge de travail à la fois extérieure et sous-traitée. L’arrêt total de l’impression des publications régaliennes sur papier, ainsi qu’une baisse des budgets, déclenchent l’ouverture de négociations inspirées de celles en presse parisienne. Un protocole d’accord cadre est signé le 29 juin 2015. Il permet de poursuivre l’activité de l’imprimerie avec un engagement sur un chiffre d’affaires et des volumes papier à internaliser, en contrepartie d’une réorganisation incluant une baisse d’effectifs. En se tournant plus vers des clients extérieurs, l’imprimerie doit pouvoir intégrer les contraintes liées à une meilleure qualité et des délais maîtrisés. Les sureffectifs constatés par cette nouvelle organisation ont fait l’objet d’un accord collectif signé le 9 mars 2016 et directement inspiré du plan 3M appliqué en Presse quotidienne nationale.

Le 31 décembre 2015 fut la dernière édition du *Journal officiel*, version papier. Cette décision, annoncée dès 2014, aura des conséquences importantes. Les discussions qui s’ouvrent, pour le secteur impression, conduiront à un constat de sureffectif.

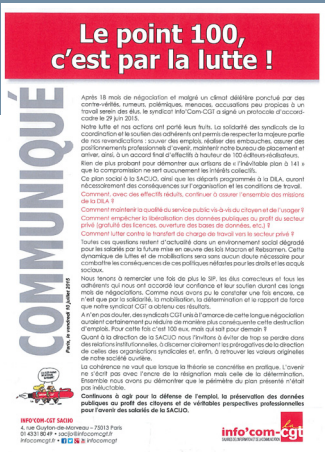
Dans la logique de la politique d’austérité menée par le Gouvernement, la direction de la DILA annonce sa volonté réduire les coûts en amputant une partie des effectifs du pré-press après celui du secteur impression. Cette attaque ne concerne alors que les personnels de la Sacijo. Les salariés de droit privé de la DILA ne seront impactés que récemment.

Réalisation d’un 8 pages *Recettes de l’État – Soldes – Tout doit disparaître*, envoyé à l’ensemble des parlementaires, élus et personnalités du monde politique et social. Nos élus – Antoine Jiméno et Bruno Chigot – rencontreront Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, pour le sensibiliser sur la situation de la Sacijo. Ces actions auront un réel retentissement, au-delà de notre zone d’influence habituelle.

L’annonce des objectifs de réduction des personnels sonne comme un coup de tonnerre. La direction de la DILA demande de réduire les effectifs de la Sacijo de 212 à 141 ! Info’Com-CGT – qui paye le plus cher cette nouvelle saignée – demande à l’ensemble des syndicats de les soutenir pour refuser un tel tribut inacceptable par son ampleur et le manque de perspectives qu’elle induit pour l’avenir. Le SIP – qui a acté son sureffectif – et les camarades correcteurs appuient le mouvement. D’autres structures – SGL et BP-UFICT – signent des accords entérinant le plan DILA. Par son obstination, ses propositions autour d’une idée de 100 éditeurs-réalisateurs pour le futur, la Coordination syndicale permet de repousser « l’inéluctable » proposition de la DILA et de négocier sur la base des revendications syndicales (1 embauche pour 2 départs, solutions pour les correcteurs faisant partie du bureau de placement).

Le 29 juin 2015, signature du protocole d’accord cadre. Cet accord aura nécessité 18 mois de négociations. Malgré les départs, il aura permis de respecter la plupart des revendications : sauvegarde des emplois, élargissement du périmètre des positionnements professionnels et maintien du bureau de placement.

La commission de formation professionnelle a continué son travail permettant aux salariés d’acquérir de nouvelles compétences et/ou de les perfectionner. La volonté d’avancer vers des formations diplômantes a permis à des salariés d’obtenir une qualification Bac + 2. La commission a alerté les camarades face à la volonté de la direction d’introduire dans l’entretien professionnel une évaluation du salarié. Cette pratique étant contraire à la loi comme à la tradition collective de la Sacijo.



Note du Secrétaire du CE
2012-2016 : une mandature ponctuée essentiellement par un accord d’effectifs et de repositionnement signé le 29 juin 2015. Le constat est que cette signature entérine une baisse d’effectifs à la Sacijo. Nous devons malheureusement le souligner ! Le CE a été par ailleurs consulté sur différents dossiers et a pris toute sa part aux discussions et négociations. Socialement, les élus et les commissions ont proposé différentes activités culturelles ou sportives et des week-end ou voyages permettant aux salariés et à leur famille de partir sur des destinations – parfois lointaines – à des tarifs accessibles. Le CE a de plus au delà de son aide financière, participé aux activités du SPF.



Prochain numéro :
Enjeux des élections professionnelles du 31 mai 2016.